

PLUS DE CONVIVIALITÉ



LE REPAS DES AÎNÉS

La Ville vous convie chaque année à un repas dansant organisé à la Salle des Fêtes. Vous recevrez à cette occasion une invitation avec un coupon-réponse à retourner.

LE PASS HORIZON

Créé pour les Seniors et Personnes Agées, le Pass Horizon a pour but de permettre aux personnes à revenus modestes de bénéficier d'un accès gratuit aux loisirs afin de leur permettre de ne pas rester isolées. Le Pass Horizon prend la forme d'une carte accompagnée d'une planche de coupons d'une valeur de 100 €, renouvelable chaque année. Le Pass Horizon vous permet d'accéder à des activités sportives, culturelles ou de loisirs (marche, bowling, danse, pêche, pétanque, dessin, peinture, chant, tricot, couture, bridge, échecs) auprès de 27 associations et organismes partenaires.



LES CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRE

Vous vous apprêtez à fêter votre anniversaire de mariage (noces d'or, de diamant...) ou un anniversaire marquant (centenaire) : sur votre demande, le service Seniors et personnes Agées vous propose de célébrer cet événement exceptionnel à votre domicile, en présence du Maire et de l'Adjointe déléguée aux Seniors et Personnes Agées.

LES CHÈQUES-CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Chaque fin d'année, vous bénéficiez d'un chèque-cadeau, utilisable chez les commerçants de la ville participant à l'opération. En octobre, vous serez informés par courrier des modalités de distribution.



SERVICE SENIORS ET PERSONNES AGÉES

Hôtel de Ville

7, rue de Parme – 54500 Vandœuvre

☎ 03 83 51 80 29

✉ van-personnes-agees@vandoeuvre.fr

www.vandoeuvre.fr



La mairie dispose d'un service dédié aux Personnes Agées afin de favoriser le maintien à domicile dans des conditions optimales, d'assurer un soutien individuel et un suivi dans les orientations choisies par chacun.
Les actions engagées montrent la volonté de la Municipalité d'inclure entièrement la Personne Agée dans la vie locale.

Stéphane Hablot
Maire de Vandœuvre

Vous avez 65 ans ou plus et êtes domicilié(e) à Vandœuvre ? En vous inscrivant auprès du service Seniors et Personnes Agées de la Ville, vous pouvez bénéficier de services gratuits et d'autres à des tarifs calculés selon vos ressources.

■ LES AIDES À LA PERSONNE

LE MAINTIEN À DOMICILE

Vous rencontrez des problèmes de santé mais souhaitez continuer à vivre à votre domicile : le service Seniors et Personnes Agées vous réserve une écoute personnalisée pour vous aider et vous accompagner dans les différentes démarches pour rester chez vous dans les meilleures conditions.



LES REPAS À DOMICILE

Ce service municipal vous permet de bénéficier du port de repas à domicile, de 1 à 7 jours par semaine, selon vos besoins. Ces repas froids, livrés dans des barquettes micro-ondables, sont confectionnés et livrés dans le respect de règles rigoureuses d'hygiène et de sécurité.

LA TÉLÉ-ASSISTANCE

Ce dispositif permet à des personnes âgées encore relativement indépendantes de pouvoir rester chez elles en ayant toujours à portée de main un système d'alarme. Un petit émetteur porté en bracelet ou autour du cou permet à son possesseur d'entrer en contact avec une plateforme d'assistance téléphonique en cas de problème. L'émetteur peut également être doté d'un détecteur de chute.



LES PASS-BUS

Les personnes âgées non-imposables peuvent acquérir 3 Pass-bus de 30 voyages gratuits ou à tarif réduit chaque semestre. Deux grandes distributions sont organisées chaque année (en janvier et en juin) ainsi que des permanences toute l'année.

PLAN NATIONAL CANICULE

La Ville est chargée de recenser les personnes fragiles qui souhaiteraient être contactées pour obtenir un soutien en cas de déclenchement du Plan Canicule. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit d'en faire la demande auprès du service Seniors et Personnes Agées.



LA RESIDENCE AUTONOMIE "LES JONQUILLES"



L'accueil en résidence est un choix que l'on peut décider seul ou en couple, à partir de 60 ans. Il a pour avantage de contribuer à rompre l'isolement. La résidence des Jonquilles vous permet de profiter d'un logement privatif, dans un environnement sécurisé, tout en restant indépendant(e).

1, avenue des Jonquilles - 54500 Vandœuvre
03 83 51 10 82

PARTENAIRE

L'ASSOCIATION "UN TOIT, 2 GÉNÉRATIONS"

L'association "Un toit, 2 générations" propose de rapprocher les seniors et les jeunes de 18 à 30 ans. Elle met en rapport des personnes âgées disposant d'une chambre libre et des étudiants venus à Vandœuvre pour suivre une formation supérieure en quête de logement. L'association se charge de sélectionner les candidats et d'organiser la bonne organisation du séjour de l'étudiant en contractualisant les engagements de chacun.

Tél : 03 54 50 20 40

Site : www.untoit2generations.fr

E-mail : contact@untoit2generations.fr